

par huit évêques : NN. SS. Pierre-Flavien Turgeon, archevêque de Québec ; Rémi Gaulin, évêque de Kingston ; Ignace Bourget, évêque de Montréal ; Joseph-Eugène-Bruno Guigues, évêque de Bytown, aujourd'hui Ottawa ; Armand-François-Marie de Charbonnel, évêque de Toronto ; Patrick Phelan, évêque de Carrat, coadjuteur de Kingston ; Jean-Charles Prince, coadjuteur de Montréal, et Charles-François Baillargeon, coadjuteur de l'archevêque de Québec.

De ces huit prélats, un seul survit, c'est Mgr. de Charbonnel, aujourd'hui dans l'ordre des capucins, à Lyon, où il s'est retiré en 1859. Le second concile de Québec s'est tenu en 1854, il a été convoqué et présidé par le même archevêque, Mgr. Pierre-Flavien Turgeon. Les vingt-deux décrets de ce concile ont été signés par huit évêques.

Le troisième concile s'est tenu en 1863 ; il a été convoqué et présidé par Mgr. Charles-François Baillargeon, administrateur de l'archidiocèse de Québec ; dix évêques y ont pris part et ont signé les dix-huit décrets qui en sont émanés.

C'est aussi Mgr. Baillargeon, comme archevêque, qui présida le quatrième concile, en 1868 ; les vingt décrets qui y sont adoptés sont signés par onze évêques.

Les deux derniers conciles, ceux de 1873 à 1878, ont été convoqués et présidés par Mgr. Taschereau ; les vingt-huit décrets de 1873 sont signés par sept évêques ; les vingt-neuf décrets de 1878 sont aussi signés par sept évêques : NN. SS. E. A. Taschereau, archevêque de Québec ; Louis-François Lafleche, évêque des Trois-Rivières ; Jean Langevin, évêque de Saint Germain de Rimouski ; E. C. Fabre, évêque de Montréal ; Antoine Racine, évêque de Sherbrooke ; J. T. Duhamel, évêque d'Ottawa, et L. Z. Moreau, évêque de St. Hyacinthe.

Dix évêques et un préfet apostolique prendront part au septième concile de Québec, qui s'ouvrira le 30 mai ; ce sont NN. SS. l'archevêque de Québec et les évêques de Montréal, Trois-Rivières, Saint Hyacinthe, Sherbrooke, Ottawa, Rimouski, Chicoutimi, Pontiac et Nicolet et Mgr. Bossé, Préfet apostolique de la Côte Nord.

Depuis 1851, trois nouvelles provinces ecclésiastiques ont été créées dans le Dominion : celles d'Halifax, de Toronto et de Saint Boniface.

*Directeurs du Tiers-Ordre.*—Le Révérendissime Père Général étend aux Directeurs du Tiers-Ordre en Angleterre, la faculté qu'il a accordée aux Directeurs de France d'appliquer aux crucifix les indulgences du Chemin de la Croix.

Le Très-Révérend Père Provincial peut accorder les pouvoirs de directeur de fraternité du Tiers-Ordre aux prêtres d'Alsace-Lorraine comme à ceux de France.

(S'adresser au Père Secrétaire, rue des Fourneaux, 83.)

*Population à Rome.*—La manie des démolitions n'a d'égale que l'ardeur fébrile avec laquelle on fabrique de nouvelles constructions. On tient à faire place à la nouvelle population de Rome qui atteignait au 30 septembre dernier le chif. de 335,000 habitants. C'est une augmentation de 200,000 âmes depuis quinze ans. Encore quinze